

<p>Maîtrise d'œuvre : Commune de Jasseron</p> <p>Assistant à maîtrise d'ouvrage : A.D.I.A</p> <p>Architecte : Jacques GERBE Architecte & associés</p> <p>Bureaux d'études fluides et économistes : I.C.T</p> <p>Bureaux d'étude structure : Chapuis structures</p> <p>Bureau d'étude acoustique : REZ'ON</p> <p>Contrôle technique : DEKRA</p> <p>Coordinateur sécurité : Qualiconsult</p>
--

Rappel des étapes de validation du programme et du projet :

La création d'un espace voué aux fonctions de cantine scolaire, d'accueil périscolaire, et d'espace culturel ouvert à tous était un des engagements de campagne de l'équipe municipale actuelle. Les besoins sur la commune dans ces trois domaines étaient en effet importants.

La réflexion a débuté dès Avril 2021, sous l'égide du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Un travail d'ensemble a été mené, cherchant à définir les perspectives d'aménagement à l'échelle de tout le village, se concentrant ensuite sur l'intégration de deux projets « clés » : la création d'une place de village d'une part, et celle d'un pôle périscolaire et culturel. Pour ce dernier, un comité de pilotage (COPIL) est né fin 2021, comme détaillé dans « le petit Jasseronnais » de Janvier 2023.

Pour mémoire : Les grands principes fixés dans le programme voté à l'unanimité par le conseil municipal du 15.02.2022 sont les suivants :

- construire un restaurant scolaire, et un espace périscolaire adapté aux effectifs.
- mutualiser les espaces de restauration et périscolaire pour s'adapter aux évolutions futures.
- ouvrir le parc du village au public, le dotant d'une aire de jeu pour la petite enfance.
- viser le confort thermique et l'autonomie énergétique des bâtiments.
- faire évoluer l'accueil culturel vers un tiers-lieu, espace polyvalent, ouvert et visible.
- éloigner l'entrée de l'école de la route pour plus de sécurité.

En juin 2022, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à l'agence JACQUES GERBES. Au cours de cette année d'études, 6 scénarii ont été proposés par la maîtrise d'œuvre est soumis, au contrôle de

l'assistant à maîtrise d'ouvrage de la commune : l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADIA), des expertises des bureaux d'études structures et thermiques, et aux économistes pour leur chiffrages. Les scénarii comportant la conservation partielle du bâti ancien, n'ont malheureusement pas pu être retenus, pour des aléas à la fois techniques, budgétaires, thermiques, et d'usage. L'architecte des bâtiments de France consultée a été partie prenante du projet architectural et n'a pas émis d'observation concernant la démolition.

Cette décision, difficile au regard du patrimoine bâti de notre village, a été longuement mûrie et partagée par les personnes siégeant au COPIL, puis argumentée en réunion publique le 13 juin 2023, et approuvée à la majorité (14 pour, 5 contre) au conseil municipal du 27 juin dernier.

A quoi ressemblera le futur pôle périscolaire et culturel ?

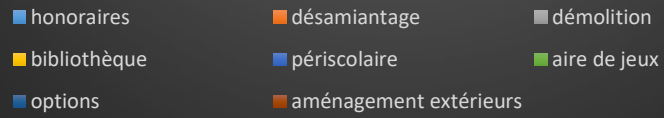
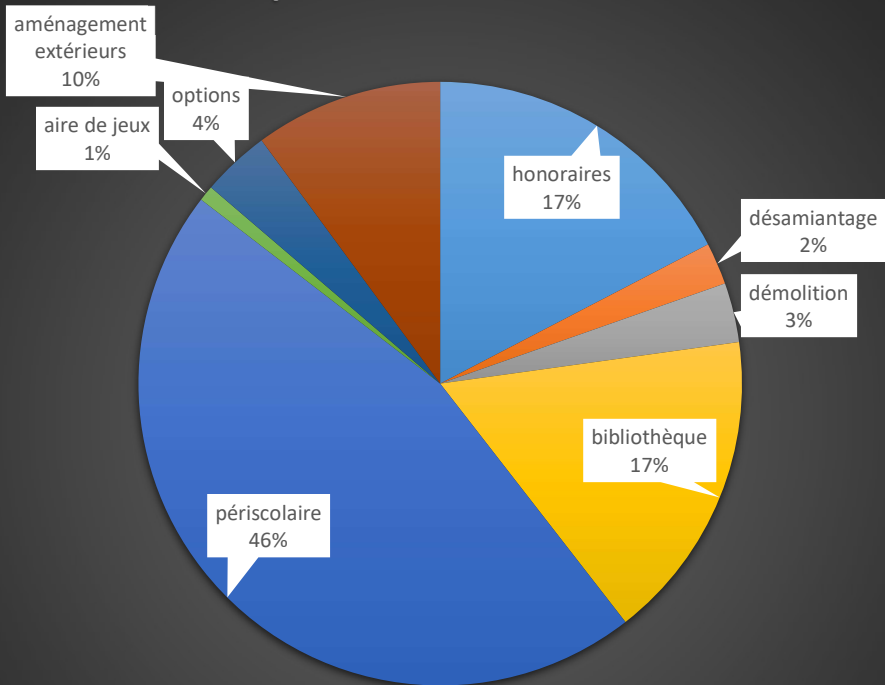
La centaine d'habitants présents à la réunion publique du 13 juin 2023 ont pu découvrir le contenu du projet :

L'entrée du pôle périscolaire est matérialisée par la bibliothèque tiers lieu de 109m² visible sur le front de la rue Julien Manissier et implantée dans l'alignement du bâti voisin. Son emplacement favorise un accès confortable vers le parc du village où un arbre remarquable et la mare existante seront valorisés. Au cœur de ce parc doté d'une structure de jeux petite enfance, est implanté le bâtiment périscolaire de 395m² (166m² de restaurants mutualisables avec la salle d'activité de 80 m² ainsi qu'1 bureau, 1 office et des locaux techniques) . L'ensemble vient redéfinir l'entrée de l'école dans un cadre apaisé et sécurisé loin du trafic de la route départementale. A l'issue de la réunion, certaines remarques formulées ont pu être intégrées à la version définitive (« avant-projet définitif »), qui servira de support pour les autorisations d'urbanisme et la consultation des entreprises.

Bilan financier au 26/06/2023 avec la remise de l'avant-projet définitif :

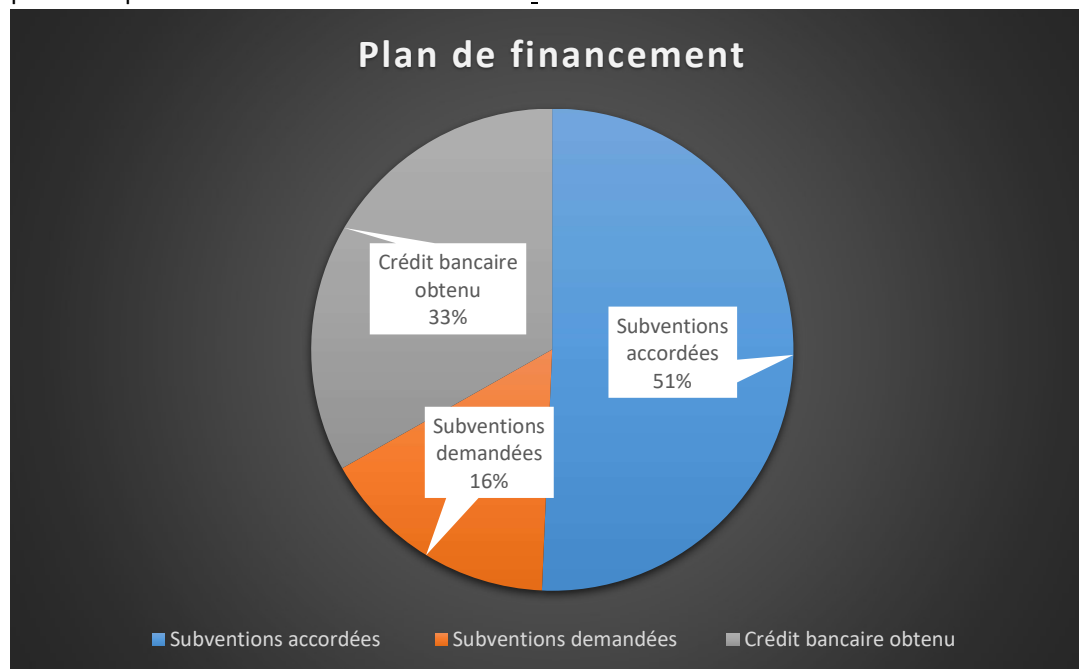
Coût total calculé par l'économiste à 1 785 k€ HT répartis comme suit : 310 000 € HT d'honoraires, 1475 k€ HT de travaux, 50 k€ frais de démolitions, 47 k€ de désamiantage, 820 k€ périscolaire, 298 k€ bibliothèque.

Pole périscolaire et culturel



PLAN DE FINANCEMENT :

1100 KE de subventions ont déjà été accordées , 350 k€ sont en cours d'analyse, le solde est financé par un emprunt contracté à taux fixe de 3.45%_sur 20 ans.



Visuel

Légende ; nouvelle entrée SUD EST du pôle avec l'espace culturel / bâtiment périscolaire implanté dans le parc avec sa toiture végétale et des panneaux solaires.



Source de débats, parfois de clivages, gageons que ce projet global une fois réalisé, saura réunir les familles Jasseronnaises, autour d'un espace scolaire adapté et confortable, facilitant les opportunités culturelles et les rencontres pour tous.

